



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Archeologie : Gard

Question écrite n° 58196

#### Texte de la question

Mme Marie-France Stirbois souhaiterait savoir quelles sont les mesures que M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, entend prendre afin que le chantier de fouilles qui a permis de mettre à jour à Nîmes un exceptionnel sanctuaire gaulois, puisse être mené à bien. Il semble en effet que plusieurs découvertes réalisées sur ce site se révèlent être d'un intérêt remarquable. Aussi, certains organes de presse se sont inquiétés, à juste titre, de menaces qui peseraient sur ce chantier de fouilles, menaces qui seraient dues en particulier à des projets de construction de complexes immobiliers. Si tel était le cas, elle se permettrait d'insister auprès du ministre afin que tout soit mis en œuvre pour préserver ce site et laisser travailler en toute latitude les archéologues qui œuvrent inlassablement pour protéger notre patrimoine et améliorer la connaissance que nous avons de ce lointain passé.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Conformément à une convention signée entre l'Etat et l'aménageur, une importante campagne de fouilles archéologiques a été réalisée, pendant une durée de dix mois, préalablement à la réalisation du projet de la ZAC « Villa Roma ». Deux centres d'intérêt majeur, sur le plan scientifique, ont été définis à l'issue des fouilles qui ont entraîné deux options de conservation adaptées à chaque cas. Ainsi, pour la première fois à Nîmes, la fouille a révélé la présence d'un quartier d'habitation gallo-romain, sur une surface d'environ 5 000 mètres carrés sur le bas de pente du Mont-Cavalier. Quatre îlots bâtis s'individualisent facilement, grâce à un réseau de voies qui s'adaptent à la topographie naturelle du terrain. Le plus bel exemple est matérialisé par une rue pavée, remarquablement conservée. La moisson scientifique est d'importance puisque ce sont en tout douze habitations - domus - qui ont pu être étudiées et relevées. Ces domus, dotées de pièces décorées de peintures murales, s'organisent autour d'une cour à peristyle, équipée d'un bassin et parfois d'un puits. Des caractéristiques architecturales permettent de distinguer l'habitat du sommet de pente, plus rustique, de celui se développant en partie basse, plus luxueux. La solution retenue a été le principe de l'intégration et de la présentation de plusieurs unités d'habitation, en relation avec le réseau viaire dans le futur musée de site. Ces structures fragiles doivent être mises hors d'eau pour favoriser leur conservation mais aussi permettre une évocation du quartier antique pour le grand public. Elle permettra la mise en situation d'objets archéologiques ou d'éléments significatifs, comme les peintures murales déposées lors de la fouille, dont le détail sera précisé par le programme muséographique en cours d'élaboration, en liaison étroite avec la direction des musées de France. La partie basse du terrain, en bordure du quai de la Fontaine, a livré quant à elle les vestiges d'un bâtiment de forme allongée, partiellement conservé et dégagé sur une vingtaine de mètres. Cet édifice de grande dimension, adossé à un mur de terrasse, est construit en blocs de grand appareil, parfaitement assisés, et sa façade principale présente un aménagement de piliers caractéristique d'un bâtiment à portique. Sa construction est à placer dans le premier quart du I<sup>er</sup> siècle avant J-C. La découverte d'éléments lapidaires en réemploi dans les abords immédiats du portique - élément d'une statue d'homme assis en tailleur, linteau creusé d'alvéoles céphaliformes, fragment d'inscription gallo-grecque - confirme l'hypothèse de la proximité d'un sanctuaire indigène dans le secteur des jardins de La Fontaine, non encore découvert à ce jour. Devant

L'importance scientifique de la découverte, des solutions conservatoires ont été recherchées, avec la collaboration de l'aménageur, afin de préserver ces vestiges lors des travaux de construction et pour permettre, à court ou à plus long terme, tout projet de présentation au public. Après une campagne de relevés, en collaboration avec l'institut de recherches sur l'architecture antique (CNRS, Aix-en-Provence), les vestiges du portique ont été remblayés, avec des matériaux calibres, sous contrôle archéologique. Un plan de fondations, par puits chemisés, épargnant totalement le monument, a été retenu, comme seule solution adaptée à la préservation des constructions antiques et à une éventuelle mise en valeur. Dans l'emprise exacte correspondant au projet immobilier, l'essentiel du programme de fouille est à ce jour totalement achevé et l'étude va se poursuivre durant huit mois en laboratoire afin de rédiger les rapports scientifiques et préparer la publication des principaux résultats. Cette ultime étape, outre ses apports attendus pour la connaissance historique, sera nécessaire pour alimenter la réflexion sur l'aménagement de ce secteur primordial de la ville de Nîmes, à travers la réalisation d'un musée de site, la présentation du bâtiment à portique d'époque républicaine mais aussi les travaux de mise en valeur du temple de Diane.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Stirbois Marie-France](#)

**Circonscription :** - Non-Inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58196

**Rubrique :** Patrimoine

**Ministère interrogé :** éducation nationale et culture

**Ministère attributaire :** éducation nationale et culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 1992, page 2277